

المملكة المغربية



المندوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴳⴷⴰⵢⵜ | ⵙⴱⵔⴰⵎⴰⵏ

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

ENQUETE NATIONALE AUPRES DES ENTREPRISES

PREMIERS RESULTATS 2019

SOMMAIRE

	Page
Présentation de l'enquête	2
I- Paysage des entreprises au Maroc	3
II- Activités des entreprises	
1. Investissement	8
2. Recrutement et Formation	10
3. Environnement	15
4. Ouverture sur les marchés extérieurs	16
5. Financement	19
III- Rapports avec l'environnement institutionnel	
1. Aspects fiscaux	23
2. Rapports avec la justice	24
3. Autres aspects administratifs	25
4. Obstacles liés à l'administration	26
IV- Usage des statistiques du HCP	27

Présentation de l'enquête

Cette enquête vise à appréhender les activités des entreprises, dans leur diversité, et leur perception du cadre juridique, économique et social dans lequel elles opèrent.

Elle couvre tout le territoire national et cible toutes les entreprises organisées à savoir celles qui détiennent une comptabilité formelle. Elle concerne les entreprises opérant dans les secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services et exclut de ce champ les secteurs financier, de l'agriculture et de l'informel. Cette enquête s'est déroulée entre les mois de Janvier et Juillet 2019.

Les entreprises enquêtées sont classifiées sur la base de l'effectif employé et du chiffre d'affaires (CA) selon la charte de la PME "loi 53-00" de 2002. Les très petites et moyennes entreprises (TPME) sont celles dont le chiffre d'affaires est inférieur à 75 millions de DH et des effectifs inférieurs à 200 employés. Les très petites entreprises (TPE) sont définies comme étant les unités ayant un CA de moins de 3MDH et un effectif inférieur à 10 employés. Les grandes entreprises (GE) sont celles dont le chiffre d'affaires est supérieur à 75MDH ou des effectifs employés dépassant 200 personnes.

L'échantillon de l'enquête est conçu selon un sondage aléatoire stratifié basé sur le critère de l'emploi et celui de l'activité comme variables de stratification. La taille de l'échantillon est déterminée de manière à assurer la représentativité requise par secteur d'activité et par catégorie d'entreprises. L'échantillon est tiré à partir du répertoire statistique d'entreprises géré par le HCP. Les entreprises enquêtées sont de l'ordre de 2101 unités : 769 pour l'industrie, 371 pour la construction, 294 pour le commerce et 667 pour les services marchands non financiers.

L'enquête a exigé la mobilisation d'un personnel de collecte de 80 enquêteurs encadrés par 10 superviseurs, suivie et exploitée par la division du Recensement Economique et des Enquêtes auprès des Etablissements. En outre, afin d'assurer la qualité et la célérité des résultats de l'enquête, la méthode de collecte CAPI a été adoptée. Cette méthode est basée sur une application informatique, permettant à la fois la saisie, le contrôle et le transfert électronique des données recueillies.

I- Paysage des entreprises au Maroc

Répartition géographique

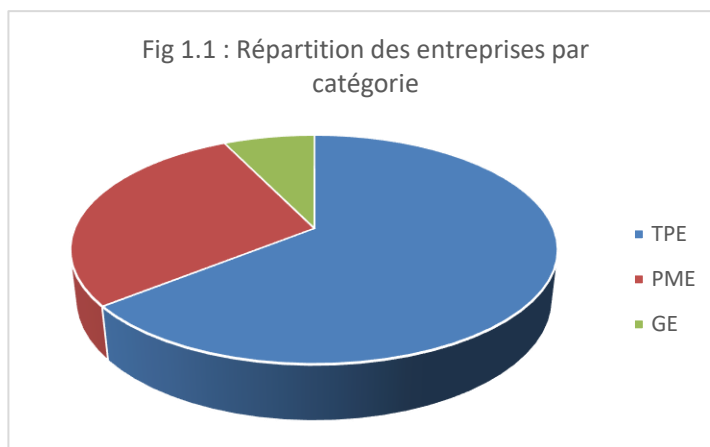
Les entreprises sont fortement concentrées au niveau de l'axe Casablanca-Tanger (63%). 39% des entreprises sont implantées dans la région de Casablanca-Settat, suivie par la région de Rabat-Salé-Kenitra (15%) et la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima (9%). En outre, l'axe Casablanca-Tanger regroupe 68% des entreprises industrielles qui sont pour la plupart dans la région de Casablanca –Settat (47%).

TAB.1.1. Répartition des entreprises par région et secteur d'activité ⁽¹⁾

Régions	Secteurs				
	Industrie	Construction	Commerce	Services	Total
1. Tanger-Tétouan-Al Hoceima	11,7%	8,1%	7,9%	8,8%	8,7%
2. Oriental	4,3%	5,5%	4,8%	5,2%	5,1%
3. Fès-Meknès	9,3%	11,2%	8,7%	7,9%	9,0%
4. Rabat-Salé-Kenitra	9,6%	16,0%	13,8%	15,7%	14,7%
5. Béni Mellal-Khénifra	3,1%	5,4%	3,5%	3,0%	3,7%
6. Casablanca-Settat	46,8%	29,1%	43,7%	38,7%	38,5%
7. Marrakech-Safi	6,5%	9,4%	7,7%	10,8%	9,3%
8. Drâa-Tafilalet	1,2%	6,0%	1,6%	1,9%	2,7%
9. Souss-Massa	5,6%	5,9%	6,7%	6,9%	6,5%
10. Guelmim-Oued Noun	0,6%	0,9%	0,5%	0,3%	0,5%
11. Laâyoune-Sakia Al Hamra	1,1%	1,9%	0,8%	0,5%	1,0%
12. Ed Dakhla-Oued Ed Dahab	0,3%	0,5%	0,4%	0,3%	0,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Répartition par catégorie d'entreprises

- Le poids des TPME représente 93% de l'ensemble des entreprises au Maroc. 64% sont des TPE, 29% sont des PME et 7% sont des GE.



¹ Données du répertoire statistique d'entreprises du HCP.

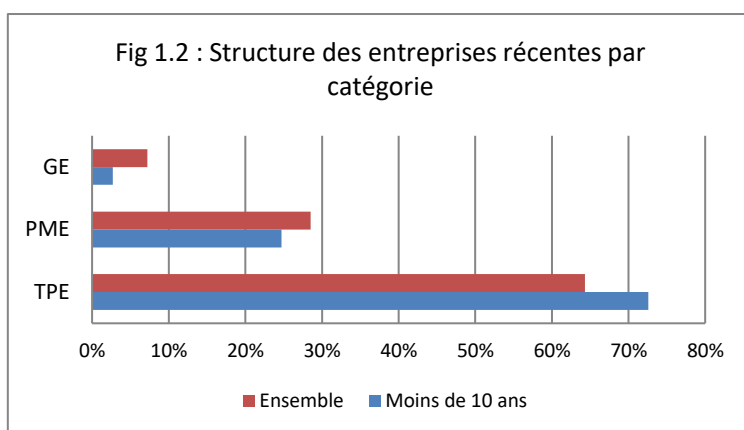
Répartition par âge

- Les entreprises sont globalement de création récente : 75% des entreprises ont moins de 20 ans et 35% ont moins de 10 ans.
- 40% des TPE ont moins de 10 ans.
- Plus de la moitié des GE ont plus de 20 ans.

Tranches d'âge	TPE	PME	GE	Total
Moins de 10 ans	39,5%	30,3%	13,1%	35,0%
10 à moins de 20 ans	39,2%	42,2%	34,9%	39,8%
20 ans et plus	21,2%	27,5%	52,0%	25,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

- Pour les entreprises récentes, La structure par catégorie change significativement par rapport à celle de l'ensemble des entreprises : la proportion des TPE passe de 64% à 73% et celle des GE de 7% à 2,7%.

→ Les entreprises nouvellement créées sont principalement des TPME.

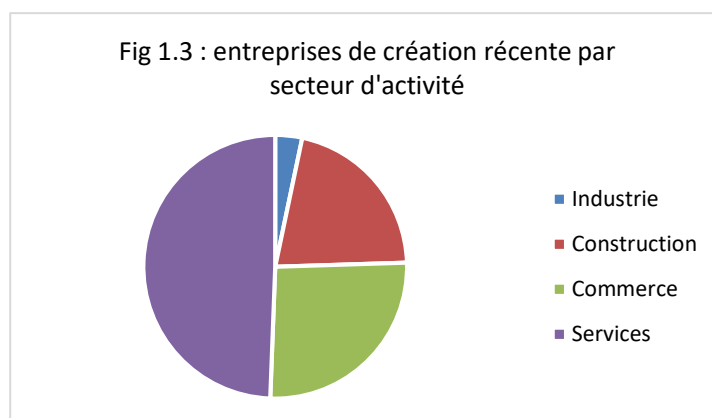


Répartition par secteur d'activité

- Plus des deux tiers des entreprises opèrent dans le secteur tertiaire.
- Moins de 10% des entreprises exercent dans le secteur industriel.
- Répartition quasi uniforme des GE entre les secteurs.

Secteurs	TPE	PME	GE	Total
Industrie	7,7%	10,9%	25,8%	9,9%
Construction	20,9%	21,2%	22,9%	21,1%
Commerce	27,9%	26,5%	27,5%	27,5%
Services	43,5%	41,5%	23,8%	41,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

- Plus des trois quarts des entreprises âgées de moins de 10 ans exercent dans le tertiaire tandis que les entreprises industrielles ne représentent que 3% de l'ensemble de cette classe.



→ La création d'entreprises s'opère principalement dans le secteur tertiaire et de moins en moins dans l'industrie.

- La répartition des entreprises par secteur, catégorie et tranche d'âge fait apparaître notamment que les entreprises de moins de 10 ans sont majoritairement des TPME (97%) et que 15% de celles de 20 et plus sont des GE.

TAB.1.4. Répartition des entreprises par secteur, catégorie et tranche d'âge

Secteurs d'activités		Tranches d'Age			Total
		Moins de 10 ans	10 à moins de 20 ans	20 ans et plus	
Industrie	TPE	46,4%	65,4%	33,7%	50,0%
	PME	28,9%	23,0%	41,0%	31,2%
	GE	24,7%	11,6%	25,3%	18,8%
		100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Construction	TPE	82,7%	60,4%	36,8%	63,6%
	PME	16,0%	30,3%	47,2%	28,6%
	GE	1,3%	9,3%	16,0%	7,8%
		100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Commerce	TPE	73,8%	66,0%	54,7%	65,3%
	PME	24,0%	30,9%	27,1%	27,5%
	GE	2,2%	3,1%	18,1%	7,3%
		100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Services	TPE	69,3%	62,9%	71,2%	67,3%
	PME	28,6%	32,0%	22,3%	28,5%
	GE	2,1%	5,1%	6,5%	4,2%
		100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Total	TPE	72,6%	63,4%	54,1%	64,3%
	PME	24,7%	30,2%	31,0%	28,5%
	GE	2,7%	6,4%	14,9%	7,2%
		100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

- Les entreprises exportatrices représentent 7% de l'ensemble.
- 41% des entreprises exportatrices opèrent dans l'industrie.
- 60% des GE exportatrices sont dans l'industrie.

TAB.1.5. Répartition des entreprises exportatrices par secteur d'activité

Secteurs	TPE	PME	GE	Total
Industrie	12,5%	43,9%	59,6%	41,3%
Construction	0,0%	8,1%	4,9%	5,0%
Commerce	20,5%	25,0%	24,2%	23,6%
Services	66,9%	23,1%	11,2%	30,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

- Un tiers des entreprises exportatrices ont moins de 10 ans.
- Plus de la moitié des entreprises exportatrices opérant dans l'industrie ont plus de 20 ans.

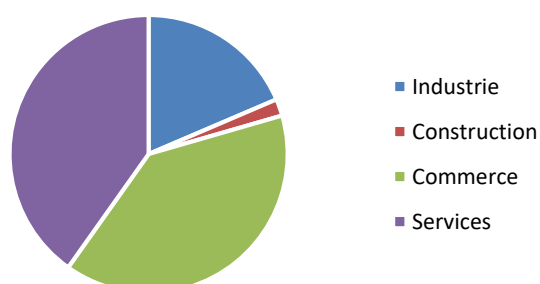
TAB.1.6. Répartition des entreprises exportatrices par âge

Secteurs	Industrie	Construction	Commerce	Services	Total
Moins de 10 ans	14,7%	12,7%	54,2%	43,6%	32,6%
10 à moins de 20 ans	34,7%	23,2%	14,2%	27,7%	27,2%
20 ans et plus	50,6%	64,1%	31,6%	28,8%	40,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

- Les entreprises exportatrices se créent en grande partie dans le secteur tertiaire.

➔ Les entreprises exportatrices sont principalement industrielles et anciennes alors que celles qui se créent sont plutôt dans le tertiaire.

Fig 1.4 : Répartition des entreprises exportatrices de moins de 10 ans



Accès aux nouvelles technologies

- 31% des entreprises possèdent un site web. Cette proportion est de 19% chez les TPE et 75% chez les GE. Le secteur de la construction présente une part de 20% dans la possession des sites web contre 38% chez les services. Cela étant Les entreprises ont un faible usage des technologies dans leur fonctionnement, puisque 35% utilisent les sites web dans un cadre professionnel. Il s'agit surtout de GE (43%) alors que les TPME représentent 28% à ce niveau.
- Près de 49% des entreprises possèdent une flotte mobile. Cette proportion est de 95% chez les GE et de 34% pour les TPE.

TAB.1.7. Accès à internet par secteur et catégorie d'entreprises

Secteurs d'activités	Catégories	% des entreprises possédant un site web	% des entreprises possédant une flotte mobile
Industrie	TPME	20,6%	46,1%
	GE	68,3%	91,7%
	Total secteur	31,7%	56,7%
Construction	TPME	13,8%	40,7%
	GE	70,1%	95,3%
	Total secteur	19,6%	46,3%
Commerce	TPME	22,4%	36,5%
	GE	83,2%	98,8%
	Total secteur	27,8%	42,0%
Services	TPME	35,9%	50,1%
	GE	76,8%	94,2%
	Total secteur	37,7%	52,1%
Total	TPME	26,9%	44,4%
	GE	74,8%	95,1%
	Total secteur	31,0%	48,7%

Aspects managériaux des entreprises

✓ Encadrement selon les catégories et secteurs d'entreprises

- Globalement, le taux d'encadrement dans les entreprises est de 25%. Ce taux est de 22% dans les GE. Il est de 18% dans l'industrie.

TAB.1.8. Taux d'encadrement par catégorie et secteur d'activité

	TPME	GE	Total
Secteurs			
Industrie	18%	17%	18%
Construction	25%	27%	26%
Commerce	33%	18%	27%
Services	27%	25%	26%
Tranches d'âge			
Moins de 10 ans	26%	17%	25%
10 à moins de 20 ans	28%	26%	28%
20 ans et plus	20%	21%	20%
Total	25%	22%	25%

✓ **Dirigeants**

- Près de 5% des entreprises au Maroc sont dirigées par des étrangers.
- 15% des GE sont dirigées par des étrangers. Cette proportion est de même ordre dans tous les secteurs, sauf pour la construction.

TAB.1.9. Répartition des entreprises selon la nationalité du dirigeant

Secteurs d'activités	Catégories d'entreprises	Nationalité du dirigeant de l'entreprise		Total
		Marocaine	Etrangère	
Industrie	TPME	94,4%	5,6%	100,0%
	GE	83,1%	16,9%	100,0%
		92,3%	7,7%	100,0%
Construction	TPME	98,1%	1,9%	100,0%
	GE	92,1%	7,9%	100,0%
		97,6%	2,4%	100,0%
Commerce	TPME	98,5%	1,5%	100,0%
	GE	82,8%	17,2%	100,0%
		97,4%	2,6%	100,0%
Services	TPME	94,4%	5,6%	100,0%
	GE	80,9%	19,1%	100,0%
		93,8%	6,2%	100,0%
Total	TPME	96,3%	3,7%	100,0%
	GE	84,6%	15,4%	100,0%
		95,4%	4,6%	100,0%

- 12,8% des entreprises sont dirigées par des femmes. La présence des femmes dirigeantes est plus importante dans le secteur tertiaire que dans l'industrie, en particulier dans les entreprises récentes.

TAB.1.10. Proportion des femmes dirigeantes par secteur et tranche d'âge

Secteurs	Moins de 10 ans	10 à moins de 20 ans	20 ans et plus	Total
Industrie	4,10%	16,40%	10,70%	12,60%
Construction	0,30%	0,50%	11,70%	2,60%
Commerce	13,40%	16,40%	11,00%	13,80%
Services	14,90%	20,40%	16,60%	17,30%
Total	11,10%	14,10%	13,00%	12,80%

- Les femmes dirigeantes sont moins présentes dans les GE avec 8% contre 13% au niveau des TPME.

TAB.1.11. Proportion des femmes dirigeantes par catégorie et tranche d'âge

Catégories d'entreprises	Moins de 10 ans	10 à moins de 20 ans	20 ans et plus	Total
TPE	9,10%	16,80%	16,80%	13,80%
PME	17,00%	9,90%	8,60%	11,70%
GE	9,90%	7,00%	8,70%	8,30%

II- Activités des entreprises

Cette partie est consacrée à la description des principaux aspects des activités des entreprises et de leur perception de l'environnement dans lequel elles évoluent. Les résultats présentés sont basés sur les trois dernières années.

1. Investissement

- 39% des entreprises ont investi. Cette proportion s'élève à 80% pour les GE.
- Pour les entreprises exportatrices, cette proportion atteint 62%.

TAB.2.1. Les entreprises ayant réalisé des investissements par secteur et par catégorie

Secteurs	Catégories	% des entreprises ayant investi	% dans le secteur
Industrie	TPE	19,3%	22,5%
	PME	54,2%	39,5%
	GE	86,4%	38,0%
	Total	42,8%	100,0%
Construction	TPE	29,2%	45,3%
	PME	58,8%	41,0%
	GE	71,4%	13,7%
	Total	41,0%	100,0%
Commerce	TPE	26,9%	47,3%
	PME	49,4%	36,6%
	GE	82,3%	16,1%
	Total	37,1%	100,0%
Services	TPE	32,9%	58,6%
	PME	43,5%	32,7%
	GE	78,5%	8,6%
	Total	37,8%	100,0%
Total	TPE	29,4%	48,7%
	PME	49,5%	36,4%
	GE	80,0%	14,9%
	Total	38,8%	100,0%

- 44% des entreprises récentes ont investi.
- La moitié des entreprises industrielles de 20 ans et plus ont investi.

TAB.2.2. Les entreprises ayant réalisé des investissements par secteur et tranche d'âge

Secteurs	Tranches d'âge	% des entreprises ayant investi	% dans le secteur
Industrie	Moins de 10 ans	41,8%	11,3%
	10 à moins de 20 ans	36,5%	40,0%
	20 ans et plus	50,2%	48,7%
	Total	42,8%	100,0%
Construction	Moins de 10 ans	42,5%	36,4%
	10 à moins de 20 ans	39,0%	43,0%
	20 ans et plus	42,9%	20,6%
	Total	41,0%	100,0%
Commerce	Moins de 10 ans	41,1%	36,9%
	10 à moins de 20 ans	30,5%	30,4%
	20 ans et plus	40,8%	32,7%
	Total	37,1%	100,0%
Services	Moins de 10 ans	45,4%	50,0%
	10 à moins de 20 ans	29,3%	28,8%
	20 ans et plus	37,9%	21,2%
	Total	37,8%	100,0%
Total	Moins de 10 ans	43,5%	39,3%
	10 à moins de 20 ans	32,8%	33,6%
	20 ans et plus	41,7%	27,1%
	Total	38,8%	100,0%

- Les GE investissent quelle que soit leur tranche d'âge. 38% des TPE et 56% des PME de moins de 10 ans ont également investi.

TAB.2.3. Les entreprises qui ont réalisé des investissements par catégorie et par âge

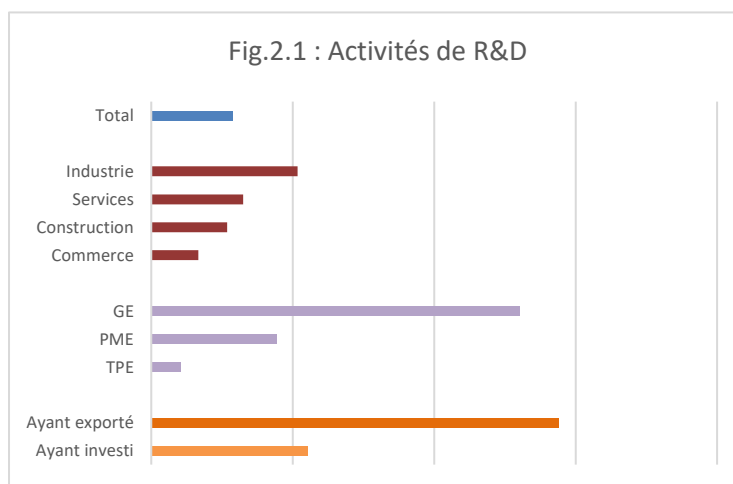
Catégories	Tranches d'âge	% des entreprises ayant investi	% dans la catégorie
TPE	Moins de 10 ans	37,7%	50,7%
	10 à moins de 20 ans	23,6%	31,4%
	20 ans et plus	24,7%	17,8%
	Total	29,4%	100,0%
PME	Moins de 10 ans	55,9%	34,3%
	10 à moins de 20 ans	43,6%	37,2%
	20 ans et plus	51,5%	28,5%
	Total	49,5%	100,0%
GE	Moins de 10 ans	85,6%	14,0%
	10 à moins de 20 ans	73,4%	32,1%
	20 ans et plus	83,0%	54,0%
	Total	80,0%	100,0%
Total	Moins de 10 ans	43,5%	39,3%
	10 à moins de 20 ans	32,8%	33,6%
	20 ans et plus	41,7%	27,1%
	Total	38,8%	100,0%

- 74% des entreprises invoquent le manque de financement comme principal frein à l'investissement.

TAB.2.4. Les facteurs empêchant les entreprises d'investir

Facteurs	Catégories d'entreprises			
	TPE	PME	GE	Total
Manque de financement	73,7%	75,5%	72,1%	74,1%
Concurrence du secteur informel	21,7%	23,0%	26,4%	22,0%
Etroitesse du marché	22,3%	20,7%	24,8%	22,0%
Procédures administratives compliquées	9,9%	17,8%	9,1%	11,5%
Politique fiscale compliquée	8,9%	18,6%	22,8%	11,1%
Difficulté d'accès au foncier	4,5%	14,4%	8,4%	6,6%
Absence de main d'œuvre qualifiée	4,9%	10,9%	7,4%	6,2%
Infrastructure non suffisamment développée	3,7%	4,1%	5,3%	3,8%
Autres	2,3%	3,9%	7,2%	2,7%

- 6% des entreprises ont mené des activités de recherche et développement. Cette part est de 10% dans l'industrie et de 3% dans le commerce. Cette proportion est de 26% chez les GE et de 3% chez les TPE.
- 29% des entreprises exportatrices ont engagé des actions de R&D et 38% pour les GE exportatrices.
- 11% des entreprises qui ont investi ont mené des actions de R&D.



➔ **Les GE investissent en majorité quel que soit le secteur ou l'âge. En ce qui concerne les entreprises qui n'investissent pas, le manque de financement constitue le principal frein.**

2. Recrutement et Formation

2.1. Recrutement

- La moitié des entreprises ont effectué des recrutements durant la période considérée. Cette proportion est de 58% dans l'industrie, 53% dans les services, 52% dans la construction et 44% dans le commerce. Les GE ont recruté à hauteur de 90% contre 38% chez les TPE.

TAB.2.5. Proportion des entreprises ayant recruté

	TPE	PME	GE	Total
Secteurs				
Industrie	32,4%	77,4%	94,0%	58,0%
Construction	40,3%	71,3%	76,4%	52,0%
Commerce	28,8%	68,0%	93,5%	44,2%
Services	43,3%	69,4%	93,7%	52,8%
Total	37,8%	70,3%	89,7%	50,8%
Tranches d'âge				
Moins de 10 ans	44,7%	70,9%	94,6%	52,5%
10 à moins de 20 ans	34,8%	68,5%	85,7%	48,2%
20 ans et plus	30,4%	72,4%	91,3%	52,5%
Total	37,8%	70,3%	89,7%	50,8%

Mode de recrutement

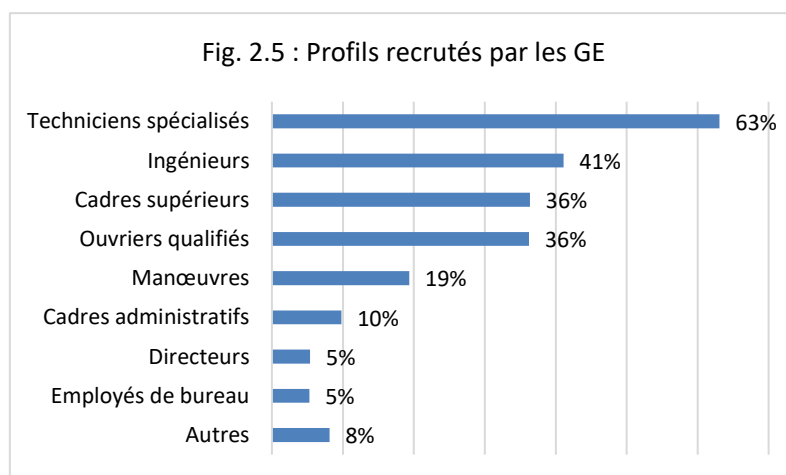
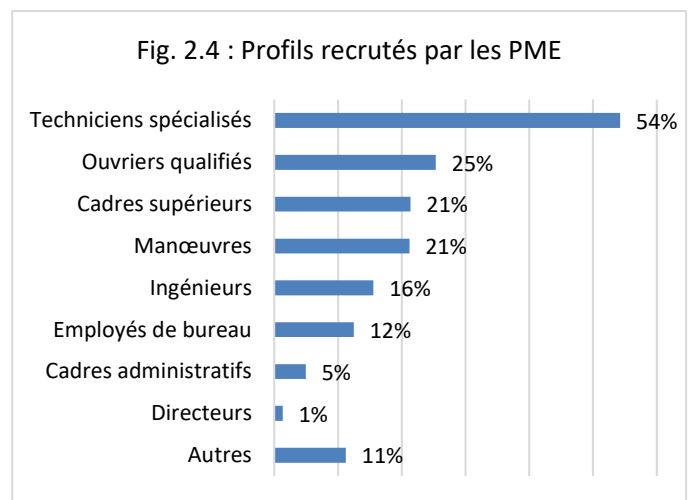
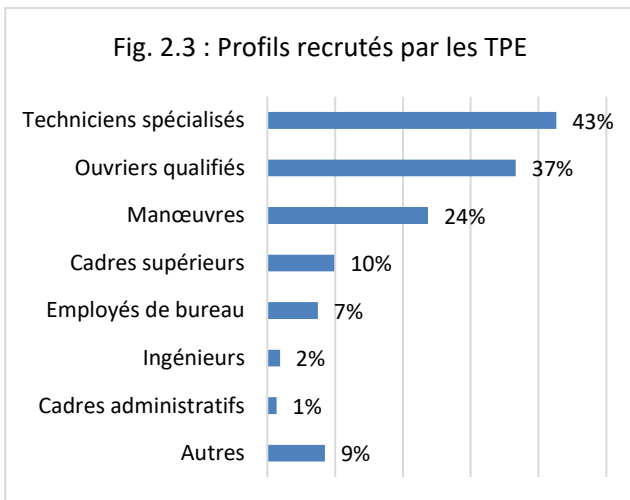
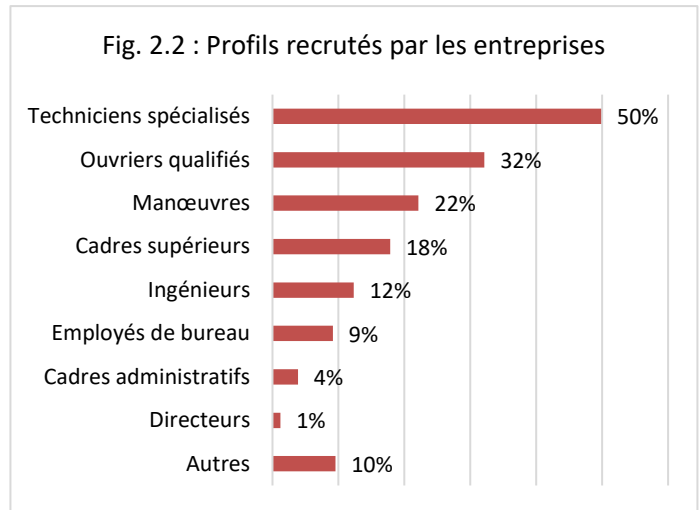
- 67% des entreprises recrutent par le biais des candidatures spontanées, 40% par cooptation et 16% via l'ANAPEC.
- Pour les GE, 35% recourent à des cabinets spécialisés comme deuxième moyen d'embauche après les candidatures sur le tas.
- Les sites internet d'offres d'emploi, les sites Web des entreprises et les réseaux sociaux sont sollicités respectivement par 15%, 10% et 5% des entreprises.

TAB.2.6. Modes de recrutement utilisés par les entreprises

Modes	TPE	PME	GE	Total
Candidatures spontanées	63,9%	70,3%	66,8%	66,8%
Cooptation	49,9%	33,3%	25,3%	40,2%
ANAPEC	5,8%	22,4%	30,9%	15,6%
Sites internet d'offres d'emploi	7,0%	18,9%	29,7%	14,6%
Sites internet de l'entreprise	2,6%	14,4%	25,2%	10,1%
Cabinet de recrutement	0,0%	5,4%	34,9%	6,6%
Réseaux sociaux	4,1%	5,9%	7,4%	5,3%
Presse	0,0%	1,4%	2,9%	0,9%

Profils recrutés

- 50% des entreprises ont recruté des techniciens spécialisés et 12% ont recruté des ingénieurs.
- Les GE recrutent principalement des profils d'un niveau élevé (ingénieurs, cadres supérieurs) alors que la cible des TPE en matière de recrutement est constituée principalement de techniciens spécialisés et d'ouvriers qualifiés :
 - ✓ 41% des GE ont recruté des ingénieurs, contre 16% chez les PME et 2% pour les TPE.
 - ✓ 43% des TPE ont recruté des techniciens spécialisés.



- 43% des entreprises invoquent le manque d'expérience comme principale difficulté de recrutement des ingénieurs. L'absence de formation appropriée pour ce profil est évoquée par 36% des entreprises et 49% des GE.
- Près de 20% des GE considèrent les salaires élevés comme un obstacle au recrutement des ingénieurs.

TAB.2.7. Difficultés de recrutement par profil

Profil	Nature de difficulté	TPME	GE	Total
Ingénieurs	Manque d'expérience	47,2%	33,8%	43,2%
	Absence de formation appropriée	26,2%	57,8%	35,8%
	Salaires élevés	25,5%	19,7%	23,7%
	Pénurie de main d'œuvre	16,6%	17,1%	16,8%
Techniciens spécialisés	Absence de formation appropriée	45,6%	56,8%	46,9%
	Manque d'expérience	36,9%	53,0%	38,8%
	Pénurie de main d'œuvre	22,1%	14,5%	21,2%
	Salaires élevés	11,3%	8,6%	10,9%

Motifs de recrutement

- 71% des entreprises ont procédé à des recrutements de remplacement et 64% ont dû recruter suite à l'expansion et/ou la diversification de leur activité. L'introduction de nouvelles technologies intervient à hauteur de 14% pour les recrutements chez les TPE.

TAB.2.8. Motifs de recrutement par catégorie d'entreprises

Catégories d'entreprises	Remplacer les départs (à la retraite ou autres)	Expansion et/ou diversification des activités de l'entreprise	Introduction de nouvelles technologies et procédés
TPE	62,9%	59,9%	14,1%
PME	74,2%	64,4%	21,2%
GE	87,8%	79,2%	44,9%
Total	70,5%	64,1%	20,8%

Obstacles à la politique de recrutement

- 63% des entreprises évoquent l'insuffisance d'activité.
- Le coût élevé de la main d'œuvre est soulevé par 26% des entreprises et plus particulièrement par les GE à hauteur de 43%.

TAB.2.9. Raisons pour lesquelles les entreprises n'ont pas recrutés par catégorie d'entreprises

Raisons de non recrutement	TPE	PME	GE	Total
Stagnation ou recul de l'activité de l'entreprise	63,9%	61,7%	30,9%	63,2%
Coût élevé de la main d'œuvre	26,2%	22,2%	42,7%	25,7%
Absence d'appui et de soutien de l'Etat	21,9%	38,0%	17,9%	24,7%
Externalisation, sous-traitance	11,4%	10,1%	21,4%	11,3%
Manque de compétences sur le marché du travail	7,9%	10,8%	23,0%	8,6%
Recours aux heures supplémentaires en cas de besoin	7,9%	0,8%	10,5%	6,7%
Formation polyvalente et redéploiement du personnel	3,8%	0,6%	3,5%	3,2%
Investissement dans l'équipement et recours aux nouvelles technologies	2,5%	3,4%	10,0%	2,8%

- 22% des entreprises déclarent avoir des difficultés à licencier des employés.
- 33% des entreprises invoquent les contraintes du code du travail et 30% estiment que le licenciement a un impact financier négatif.

TAB.2.10. Natures des difficultés rencontrées en cas de licenciement

Secteurs	Catégories	Disposition contraignante du code de travail	Procédure légale complexe	Impact financier des licenciements	Autres	Total
Industrie	TPME	54,7%	6,4%	25,7%	13,2%	100,0%
	GE	34,5%	36,7%	24,4%	4,3%	100,0%
	Total secteur	50,9%	12,1%	25,5%	11,6%	100,0%
Construction	TPME	24,9%	36,2%	26,2%	12,8%	100,0%
	GE	10,9%	34,1%	30,3%	24,7%	100,0%
	Total secteur	23,8%	36,0%	26,5%	13,7%	100,0%
Commerce	TPME	30,0%	24,4%	31,0%	14,7%	100,0%
	GE	22,8%	35,9%	26,5%	14,8%	100,0%
	Total secteur	29,4%	25,3%	30,6%	14,7%	100,0%
Services	TPME	35,6%	21,7%	31,6%	11,1%	100,0%
	GE	27,5%	32,3%	31,2%	9,0%	100,0%
	Total secteur	35,3%	22,1%	31,6%	11,0%	100,0%
Total	TPME	33,5%	24,1%	29,8%	12,6%	100,0%
	GE	24,2%	34,9%	28,0%	13,0%	100,0%
	Total secteur	32,8%	24,9%	29,6%	12,6%	100,0%

2.2. Formation

- 26% des entreprises ont mené des actions de formation au profit de leur personnel. Cette proportion s'élève à 32% dans le secteur des services contre 26% pour les entreprises industrielles. Par ailleurs, 75% des GE offrent une formation à leurs employés contre 34% pour les PME et 18% chez les TPE.

TAB.2.11. Proportion des entreprises ayant engagé des actions de formation continue par secteur et catégorie

Secteurs	TPE	PME	GE	Total
Industrie	6,0%	30,0%	74,9%	26,4%
Construction	5,4%	24,9%	68,9%	16,0%
Commerce	17,9%	29,0%	80,8%	25,6%
Services	25,1%	43,3%	73,1%	32,2%
Ensemble	17,5%	34,1%	74,7%	26,4%

- 30 % des entreprises de 20 ans et plus ont fourni des actions de formation à leur personnel contre moins de 20% des entreprises de création récente.

TAB.2.12. Proportion des entreprises ayant engagé des actions de formation continue par secteur et tranche d'âge

Secteurs	Moins de 10 ans	10 à moins de 20 ans	20 ans et plus	Total
Industrie	33,80%	21,70%	29,70%	26,40%
Construction	9,20%	14,50%	31,40%	16,00%
Commerce	16,00%	28,40%	33,00%	25,60%
Services	25,70%	42,60%	27,00%	32,20%
Ensemble	19,90%	29,80%	30,10%	26,40%

- Pour les deux tiers des entreprises la formation continue n'est pas une préoccupation. 23% citent des contraintes financières.
- 36% des entreprises invoquent l'absence de soutien de l'Etat dans ce domaine.

TAB.2.13. Raisons pour lesquelles les entreprises n'investissent pas dans la formation continue

	TPE	PME	GE	Total
Pas besoin de formation	66,7%	62,1%	39,2%	64,9%
Coût élevé de la formation	21,7%	26,5%	38,3%	23,3%
Absence d'accompagnement et de soutien de l'Etat	17,2%	22,3%	35,9%	18,9%
Formations jugées inefficaces par l'entreprise	9,6%	8,9%	13,9%	9,5%

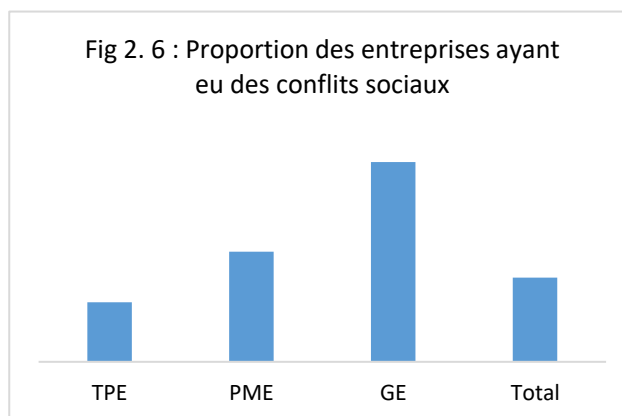
- 37% des entreprises déclarent que le système actuel d'éducation et de formation professionnelle ne leur permet pas de trouver sur le marché du travail des profils adéquats. L'industrie, avec 52% des entreprises, est le secteur qui souffre le plus de cette inadéquation.

TAB.2.14. Perception des chefs d'entreprises sur le système actuel d'éducation et de formation professionnelle

Secteurs d'activités	Catégories d'entreprises	Parfaitement adéquats	Plutôt adéquats	Adéquat	Plutôt pas adéquats	Pas du tout adéquats	Total
Industrie	TPME	8,4%	4,9%	31,2%	29,0%	26,5%	100,0%
	GE	10,5%	14,2%	36,4%	23,2%	15,6%	100,0%
	Total secteur	8,8%	6,6%	32,2%	27,9%	24,4%	100,0%
Construction	TPME	10,4%	16,1%	44,3%	20,3%	9,0%	100,0%
	GE	9,3%	24,7%	47,1%	12,1%	6,9%	100,0%
	Total secteur	10,3%	16,8%	44,5%	19,6%	8,8%	100,0%
Commerce	TPME	8,0%	9,8%	44,2%	20,1%	17,8%	100,0%
	GE	13,5%	17,3%	25,3%	17,7%	26,3%	100,0%
	Total secteur	8,4%	10,4%	42,8%	20,0%	18,4%	100,0%
Services	TPME	9,7%	14,4%	38,9%	20,4%	16,6%	100,0%
	GE	10,0%	21,1%	31,7%	25,1%	12,0%	100,0%
	Total secteur	9,7%	14,7%	38,6%	20,6%	16,4%	100,0%
Total	TPME	9,3%	12,7%	40,8%	21,1%	16,2%	100,0%
	GE	10,9%	19,1%	34,7%	19,6%	15,7%	100,0%
	Total secteur	9,4%	13,1%	40,3%	21,0%	16,2%	100,0%

2.3. Climat social

- 18% des entreprises déclarent avoir connu des conflits sociaux. Ces problèmes sont significativement présents au sein des GE à hauteur de 44%. Au niveau des PME et des TPE, cette proportion est respectivement de 24% et 13%.
- Pour gérer ces conflits, 52% des GE recourent principalement au dialogue organisé. Cette procédure n'est utilisée que par 32% de PME et 26% des TPE.



- ➔ La moitié des entreprises ont recruté avec une forte proportion chez les GE (90%) durant les 3 dernières années. 71% des recrutements ont pour but de remplacer les départs.
- ➔ Les principaux obstacles à la politique de recrutement sont l'insuffisance de l'activité et le coût élevé de la main d'œuvre mais également le peu de flexibilité de la réglementation et l'inadéquation de la formation et de l'emploi.

3. Environnement

Cette enquête constitue une opportunité de mieux connaître la position des entreprises vis-à-vis des questions environnementales qui deviennent de plus en plus importantes pour le développement des entreprises. Les résultats de l'enquête font ressortir quelques constats sur l'implication en matière de protection de l'environnement.

- 19,4% des chefs d'entreprises sont engagés dans des actions de protection des ressources en eau. Cette proportion est près de 40% chez les GE.
- 49% des GE s'engagent dans des actions de traitement des déchets et 34% de celles-ci dans des actions liées à la réduction des émissions polluantes.
- 6,6% des entreprises utilisent les énergies renouvelables ; 26% chez les GE contre 3,5% chez les TPE.

TAB.2.15. Proportion des entreprises engagées dans des actions de protection de l'environnement

Catégorie d'entreprise	La réduction des émissions polluantes	La protection des ressources en eau	Le traitement des déchets	L'utilisation des énergies renouvelables
TPE	11,7%	14,3%	11,5%	3,5%
PME	18,3%	25,6%	15,7%	8,8%
GE	34,3%	39,7%	48,6%	25,9%
Total	15,2%	19,4%	15,4%	6,6%

- 44 % des entreprises ignorent les incitations publiques offertes par l'Etat dans le cadre de la préservation de l'environnement. Cette part est de 50% chez les TPE. Par ailleurs, ces incitations sont considérées insuffisantes par 30% des entreprises.

TAB.2.16. Opinions des entreprises sur les incitations publiques dans la préservation de l'environnement selon les catégories

Secteurs d'activités	Catégories d'entreprises	Ne les connais pas	Insuffisantes	Encourageantes	Neutre	Total
Industrie	TPE	69,0%	20,3%	5,7%	5,0%	100,0%
	PME	45,5%	28,1%	18,7%	7,8%	100,0%
	GE	27,8%	38,3%	25,5%	8,3%	100,0%
		53,9%	26,1%	13,5%	6,5%	100,0%
Construction	TPE	47,9%	34,2%	6,6%	11,2%	100,0%
	PME	32,6%	36,9%	22,6%	7,9%	100,0%
	GE	18,1%	58,6%	19,3%	4,0%	100,0%
		41,2%	36,9%	12,2%	9,7%	100,0%
Commerce	TPE	57,0%	25,1%	8,8%	9,1%	100,0%
	PME	48,2%	18,6%	26,3%	6,9%	100,0%
	GE	36,0%	33,1%	18,6%	12,3%	100,0%
		53,1%	23,9%	14,3%	8,8%	100,0%
Services	TPE	41,5%	26,1%	19,2%	13,2%	100,0%
	PME	26,8%	45,8%	21,8%	5,6%	100,0%
	GE	24,3%	38,9%	26,0%	10,8%	100,0%
		36,6%	32,3%	20,2%	10,9%	100,0%
Total	TPE	49,3%	27,1%	12,6%	11,0%	100,0%
	PME	35,7%	34,8%	22,8%	6,7%	100,0%
	GE	27,0%	41,7%	22,3%	9,0%	100,0%
		43,8%	30,3%	16,2%	9,6%	100,0%

➔ Peu d'entreprises sont engagées dans des actions de protection de l'environnement et 44% ignorent les incitations de l'Etat en la matière.

4. Ouverture sur les marchés extérieurs

- 6,8% des entreprises sont exportatrices.
- Cette proportion est de 28% dans le secteur de l'industrie.
- 31% des GE sont exportatrices.
- 49% des entreprises exportatrices sont des exportateurs occasionnels et plus particulièrement chez les TPME où cette proportion est de 56%.

TAB.2.17. Proportion des entreprises exportatrices par secteur et catégorie d'entreprises

Secteurs	Catégories	% des entreprises ayant exporté	Mode entreprises exportatrices	
			Occasionnel	régulier
Industrie	TPME	18,0%	25,9%	74,1%
	GE	72,2%	18,3%	81,7%
	Total secteur	28,2%	22,3%	77,7%
Construction	TPME	1,2%	62,3%	37,7%
	GE	6,8%	61,2%	38,8%
	Total secteur	1,6%	61,9%	38,1%
Commerce	TPME	4,1%	88,5%	11,5%
	GE	27,5%	62,4%	37,6%
	Total secteur	5,8%	79,6%	20,4%
Services	TPME	4,5%	60,2%	39,8%
	GE	14,7%	40,9%	59,1%
	Total secteur	4,9%	57,8%	42,2%
Total	TPME	4,9%	55,9%	44,1%
	GE	31,2%	33,6%	66,4%
	Total secteur	6,8%	48,5%	51,5%

- 43% des GE de moins de 10 ans sont exportatrices, contre 5% chez les TPME du même âge.
- Globalement les entreprises récentes sont moins régulières en matière d'exportation : leur proportion est de 35% contre 51% pour l'ensemble des entreprises exportatrices.

TAB.2.18. Proportion des entreprises exportatrices par catégorie et tranche d'âge

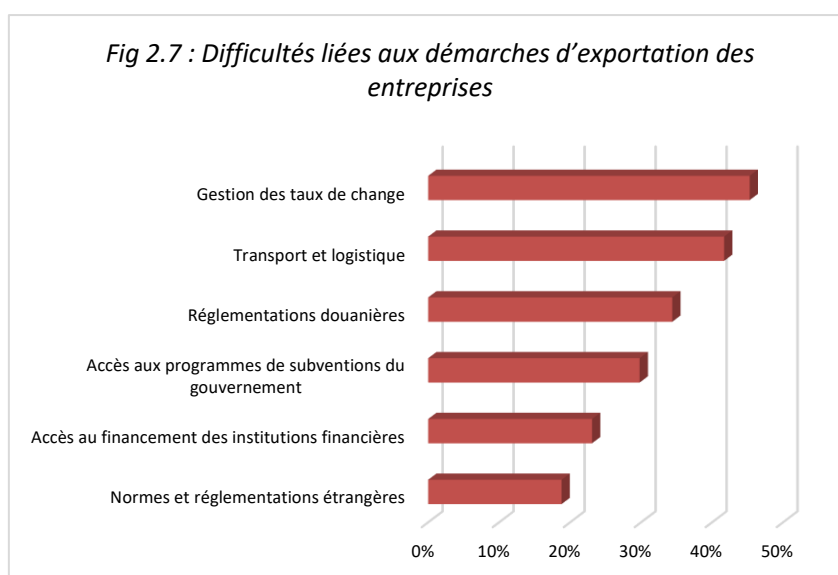
Secteurs	Tranches d'âge	% des entreprises ayant exporté	Mode entreprises exportatrices	
			Occasionnel	Régulier
TPME	Moins de 10 ans	5,3%	73,3%	26,7%
	10 à moins de 20 ans	3,3%	28,1%	71,9%
	20 ans et plus	6,9%	58,0%	42,0%
		4,9%	55,9%	44,1%
GE	Moins de 10 ans	43,4%	31,0%	69,0%
	10 à moins de 20 ans	24,0%	23,0%	77,0%
	20 ans et plus	33,1%	39,7%	60,3%
		31,2%	33,6%	66,4%
Total	Moins de 10 ans	6,3%	65,5%	34,5%
	10 à moins de 20 ans	4,6%	26,4%	73,6%
	20 ans et plus	10,8%	49,6%	50,4%
		6,8%	48,5%	51,5%

- 9,6% des entreprises exportatrices ont bénéficié d'un programme gouvernemental d'appui à l'export. 20% des GE exportatrices bénéficient de cette aide. Cette proportion est de 32% pour les GE de moins de 10 ans contre 1,7% chez les TPME de la même classe d'âge.

TAB.2.19. Proportion des entreprises exportatrices ayant bénéficié d'un programme gouvernemental d'appui à l'export par tranche d'âge, secteur et catégorie

	TPME	GE	Total
Tranches d'âges			
Moins de 10 ans	1,7%	31,5%	7,2%
10 à moins de 20 ans	2,7%	15,0%	6,8%
20 ans et plus	8,9%	19,0%	13,5%
Total	4,3%	20,2%	9,6%
Secteurs			
Industrie	3,9%	18,6%	11,0%
Construction	16,8%	15,3%	16,3%
Commerce	4,1%	23,4%	10,7%
Services	3,3%	23,8%	5,8%
Total	4,3%	20,2%	9,6%

- Les difficultés liées à l'exportation soulevées par les entreprises exportatrices sont principalement la gestion des taux de change (45%), le transport et la logistique (41%) et la réglementation douanière (34%). Les TPE sont les plus confrontées aux problèmes d'accès au financement (38%) et aux subventions de l'état (42%).



- 53% des chefs d'entreprises exportatrices considèrent que le coût de la main d'œuvre et celui du financement sont les principaux facteurs pénalisant leur compétitivité.

TAB.2.20. Les facteurs qui impactent les prix des produits des entreprises exportatrices

Facteurs	TPME	GE	Total
Coût de la main d'œuvre	27,5%	31,1%	28,7%
Coût du financement	25,2%	22,3%	24,2%
Coût de l'énergie	17,6%	13,6%	16,2%
Facture du transport	13,4%	11,3%	12,7%
Droits et taxes	8,2%	13,5%	10,1%
Coût de la matière première	6,8%	3,4%	5,6%
Autres	1,3%	4,8%	2,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

- 64% des entreprises exportatrices estiment que la baisse de la pression fiscale constituerait une mesure importante pour l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise. Cette mesure est perçue de manière plus importante par les GE à hauteur de 78% des entreprises.

TAB.2.21. Les actions incitatives qui pourraient améliorer la compétitivité des entreprises selon les avis des entrepreneurs

<i>Actions</i>	<i>Catégories d'entreprises</i>		
	<i>TPME</i>	<i>GE</i>	<i>Total</i>
<i>Baisse de la pression fiscale</i>	56,4%	77,7%	63,5%
<i>Amélioration de l'infrastructure de transport</i>	56,1%	69,9%	60,7%
<i>Accroissement des aides de l'Etat à l'export</i>	50,0%	76,0%	58,7%
<i>Dévaluation de la monnaie</i>	38,0%	35,1%	37,0%

- ➔ Les entreprises qui exportent de manière régulière ne représentent que 3,5%
- ➔ Quelques signaux de la montée des TPME à l'export
- ➔ Le coût de la main d'œuvre et celui du financement sont les principales entraves à la compétitivité sur les marchés extérieurs.

5. Financement

- Globalement, une entreprise sur cinq a recouru au financement externe. Cette proportion s'élève à 46% pour les GE et 18% chez les TPME.

TAB.2.22. Mode de financement utilisé par secteur et catégorie

Secteurs d'activités	Catégories	Autofinancement	Financement d'origine familiale	Financement externe	Total
Industrie	TPE	89,5%	5,2%	5,2%	100,0%
	PME	70,8%	2,4%	26,8%	100,0%
	GE	59,3%	2,1%	38,6%	100,0%
	Total secteur	78,0%	3,8%	18,2%	100,0%
Construction	TPE	84,4%	8,5%	7,0%	100,0%
	PME	53,7%	14,8%	31,5%	100,0%
	GE	47,2%	1,3%	51,5%	100,0%
	Total secteur	72,7%	9,8%	17,5%	100,0%
Commerce	TPE	67,1%	11,2%	21,7%	100,0%
	PME	55,0%	6,4%	38,6%	100,0%
	GE	45,2%	0,6%	54,2%	100,0%
	Total secteur	62,2%	9,1%	28,7%	100,0%
Services	TPE	79,0%	7,9%	13,1%	100,0%
	PME	74,6%	8,4%	17,0%	100,0%
	GE	60,1%	1,4%	38,5%	100,0%
	Total secteur	77,0%	7,7%	15,3%	100,0%
Ensemble	TPE	77,6%	8,7%	13,6%	100,0%
	PME	64,6%	8,5%	26,9%	100,0%
	GE	52,8%	1,3%	45,8%	100,0%
	Total	72,1%	8,2%	19,7%	100,0%

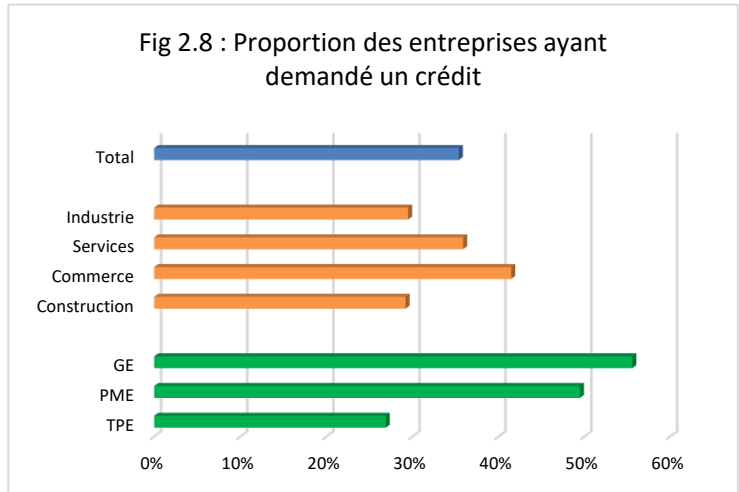
Recours aux crédits bancaires

- Les entreprises recourent au crédit bancaire comme source de financement externe dans 93% des cas quelle que soit la taille. Les autres types de financement externe ne sont sollicités que rarement.

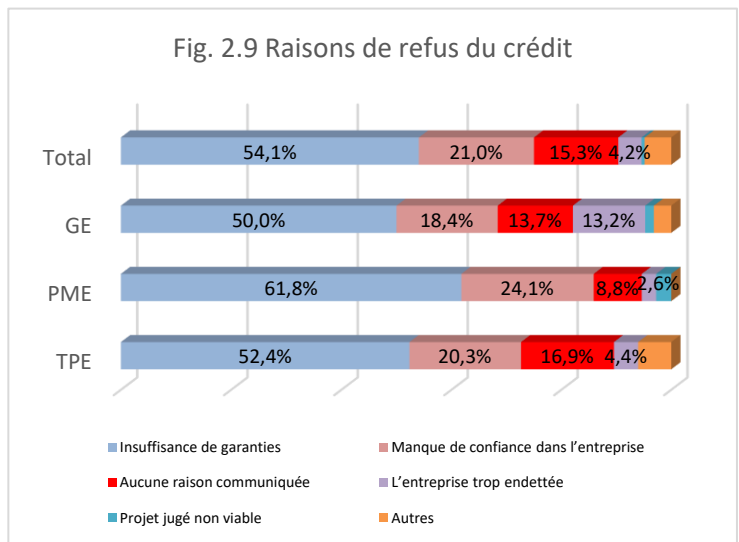
TAB.2.23. Type de financement externe selon les catégories d'entreprises

Catégories d'entreprises	Crédit auprès des banques commerciales	Financement auprès des banques participatives	Bourse des valeurs	Capital risque	Autres	Total
TPE	92,1%	0,0%	0,0%	0,0%	7,9%	100,0%
PME	94,0%	2,4%	0,0%	1,0%	2,5%	100,0%
GE	91,0%	2,6%	0,4%	1,3%	4,8%	100,0%
Total	92,6%	1,4%	0,1%	0,6%	5,3%	100,0%

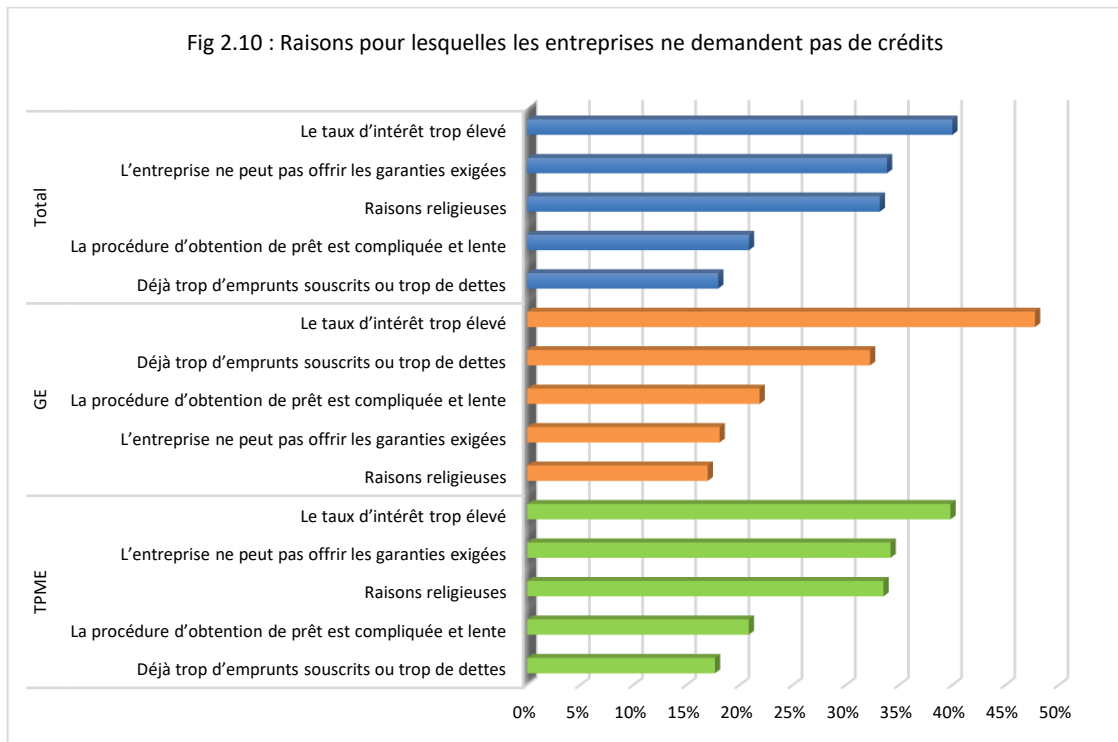
- 35% des entreprises ont demandé un crédit auprès d'une institution bancaire. Cette proportion est de 56% chez les GE et de 27% pour les TPE.



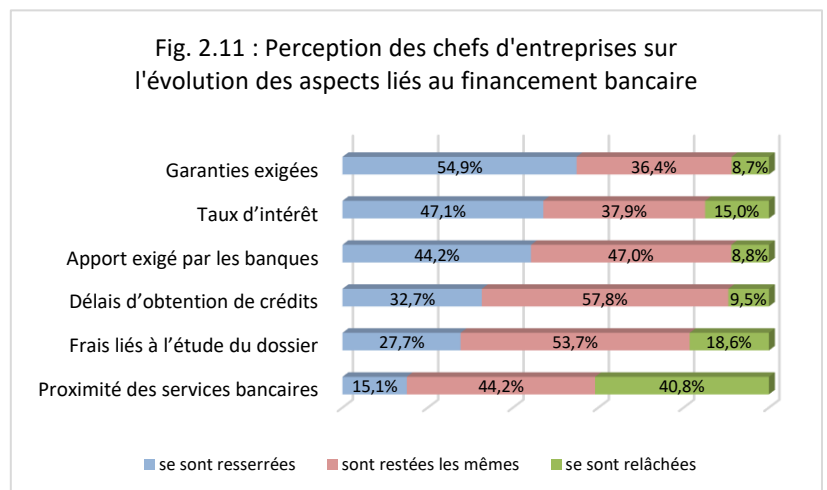
- Parmi les TPE qui ont demandé un crédit, 28% n'ont pas eu de réponse favorable à leurs demandes de crédits et ce en raison :
 - de l'insuffisance de garanties pour 52% des entreprises ;
 - du manque de confiance dans l'entreprise pour 20%.



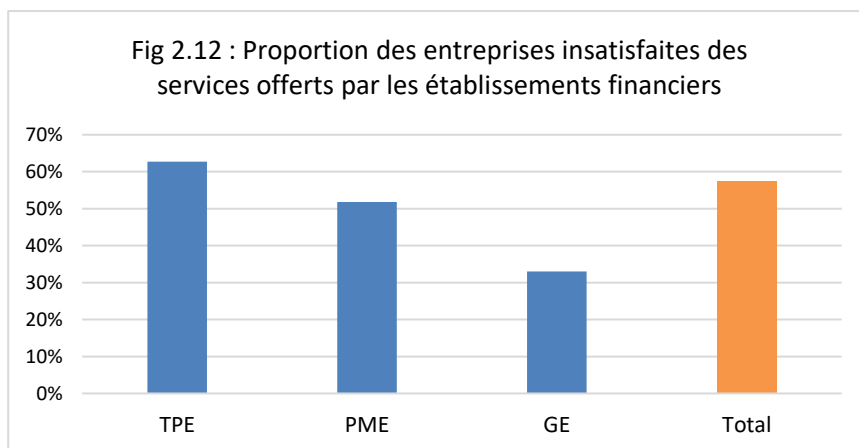
- Les freins aux demandes de crédits bancaires sont essentiellement le taux d'intérêt élevé pour 40% des entreprises, les garanties excessives pour 34% des cas et les raisons religieuses pour 33%.
- Les garanties requises constituent un obstacle aux demandes de crédits pour 34% des TPME contre 18% chez les GE.
- Les TPME bénéficiaires de crédits ont dû présenter leurs biens personnels comme garanties dans 38% des cas.



- Selon la perception des chefs d'entreprises, les deux facteurs les plus déterminants pour l'accès au financement bancaire, à savoir les garanties exigées et le taux d'intérêt, se sont davantage resserrés durant la période considérée.



- 58% des chefs d'entreprises sont insatisfaits des services offerts par les institutions financières. Ce mécontentement est plus accentué chez les TPE (63%).



- Cité par plus de deux tiers des entrepreneurs, l'accès au financement constitue un obstacle réel au développement de l'entreprise. Les TPME sont les plus confrontées à ce type de contrainte, 69% d'entre elles ont, en effet, souffert des difficultés d'accès au financement.

TAB.2.24. Proportion des entreprises ayant considéré l'accès au financement comme un obstacle au développement de leur activité

	TPE	PME	GE	Total
Secteur				
Industrie	67,7%	66,3%	58,5%	65,5%
Construction	78,3%	69,6%	67,8%	75,0%
Commerce	65,9%	78,2%	47,9%	68,0%
Services	66,5%	64,6%	53,6%	65,4%
Tranches d'âge				
Moins de 10 ans	75,0%	67,9%	64,8%	72,9%
10 à moins de 20 ans	68,1%	72,2%	52,6%	68,4%
20 ans et plus	59,0%	66,8%	57,2%	61,2%
Total	68,9%	69,4%	56,6%	68,1%

➔ 20% des entreprises recourent au financement externe.

➔ Les principaux éléments dissuasifs à l'accès au crédit sont le taux d'intérêt, les garanties mais également pour une moindre mesure les raisons religieuses.

III- Rapports avec l'environnement institutionnel

L'objectif de cette partie est d'appréhender les rapports de l'entreprise avec son environnement institutionnel. Il sera traité à ce niveau des principales questions relatives à la fiscalité, aux rapports avec la justice et aux autres aspects administratifs.

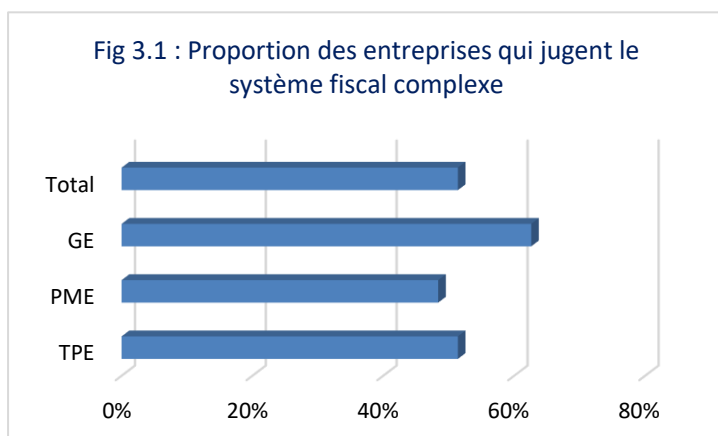
1. Aspects fiscaux

- 12,4% des entreprises ont fait l'objet au moins d'un contrôle fiscal en 2018.
- 56,1% d'entre elles ont subi un redressement fiscal.
- Chez les GE, 34% ont été contrôlées et 73% parmi elles ont été redressées.
- 4,6% des entreprises exportatrices ont subi un redressement fiscal sur leurs revenus à l'export.
- 33% des entreprises considèrent que ces contrôles fiscaux ont un impact négatif sur leur activité. Cette proportion atteint 44% chez les GE, 37% pour les PME et 30% chez les TPE.

TAB.3.1. Proportion des entreprises ayant eu des contrôles fiscaux en 2018

Secteurs	Catégories d'entreprises	% des entreprises ayant eu au moins un contrôle fiscal	Dont : % des entreprises ayant subi un redressement fiscal
Industrie	TPE	12,3%	59,4%
	PME	12,0%	53,8%
	GE	31,9%	73,9%
		15,9%	63,6%
Construction	TPE	8,5%	46,8%
	PME	16,1%	76,2%
	GE	34,3%	63,1%
		12,7%	60,9%
Commerce	TPE	6,1%	14,9%
	PME	12,3%	32,7%
	GE	30,5%	83,4%
		9,6%	37,0%
Services	TPE	7,4%	53,9%
	PME	23,8%	63,4%
	GE	38,1%	70,9%
		13,3%	60,7%
Total	TPE	7,6%	44,2%
	PME	17,8%	59,5%
	GE	33,5%	72,9%
		12,4%	56,1%

- Le système fiscal marocain est considéré complexe par plus de la moitié des entrepreneurs. Cette proportion est de 63% chez les GE.



TAB.3.2. Proportion des entreprises qui considèrent que le système fiscal est peu ou non équitable

Secteurs d'activités	TPE	PME	GE	Total
Industrie	39,0%	63,4%	64,8%	51,5%
Construction	60,7%	61,7%	60,9%	61,0%
Commerce	53,8%	54,9%	71,2%	55,4%
Services	65,6%	59,2%	60,8%	63,6%
Total	59,2%	59,0%	64,7%	59,6%

- 95% de ces entreprises estiment que cette iniquité conduit principalement à un découragement de l'investissement. D'autre part, cette iniquité est perçue par 69% des entreprises comme un facteur favorisant les pratiques informelles.

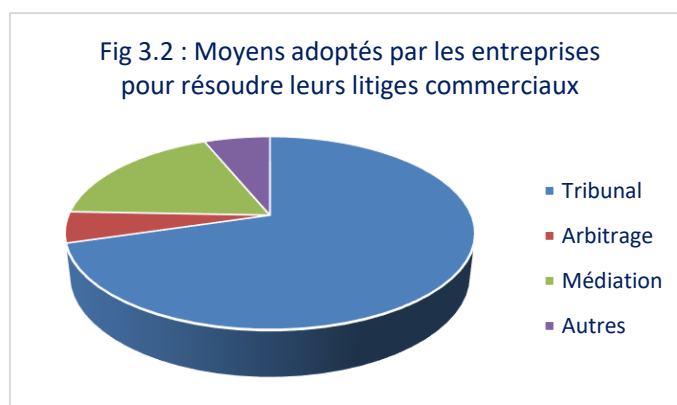
TAB.3.3. Conséquences de l'iniquité fiscale selon les catégories d'entreprises

Catégories d'entreprises	Décourager l'investissement	Créer de la méfiance vis-à-vis de l'administration fiscale	Recourir à des pratiques informelles
TPE	94,8%	90,2%	69,3%
PME	94,7%	86,4%	72,4%
GE	96,4%	75,4%	58,1%
Total	94,9%	88,0%	69,3%

➔ **Les entreprises jugent que le système fiscal est contraignant**

2. Rapports avec la justice

- Dans 70% des cas, les entreprises ont eu recours à la justice pour résoudre leurs litiges. L'arbitrage est peu utilisé.



- la lenteur de traitement des litiges et la difficulté dans l'application des décisions judiciaires constituent pour 77% des entreprises les principaux reproches à l'administration judiciaire.

TAB.3.4. Difficultés rencontrées en recourant au tribunal par catégorie d'entreprises

Catégories d'entreprises	Les délais de traitement des litiges sont trop longs	Difficulté dans l'application des décisions judiciaires	Les frais de justice sont élevés	Autres	Aucune difficulté	Total
TPE	42,4%	16,6%	13,0%	5,1%	22,7%	100,0%
PME	49,5%	19,7%	9,4%	8,8%	12,5%	100,0%
GE	68,7%	9,7%	11,2%	3,5%	6,9%	100,0%
Total	50,8%	16,3%	11,3%	6,3%	15,4%	100,0%

3. Autres aspects administratifs

Marchés publics

- 45% des chefs d'entreprises estiment que le monopole de certaines entreprises constitue l'une des principales raisons qui les empêchent de décrocher une commande publique. Cette proportion est de 60% chez les TPE. Le manque de transparence est évoqué par 56% des PME ayant soumissionné à une offre publique.

TAB.3.5. Raisons pour lesquelles les entreprises ne décrochent pas les commandes publiques

Catégories d'entreprises	Monopole de certaines entreprises	Offres de l'entreprise n'étaient pas avantageuses	Manque de transparence	Problème de quota	Dossier de soumission incomplet	Autres	Total
TPE	59,5%	13,1%	0,0%	9,2%	8,9%	9,2%	100,0%
PME	13,3%	17,2%	56,4%	7,6%	0,0%	5,4%	100,0%
GE	18,9%	47,8%	6,4%	1,5%	8,8%	16,7%	100,0%
Total	44,6%	16,4%	15,5%	8,3%	6,5%	8,7%	100,0%

➔ **Les marchés publics sont monopolisés par certaines entreprises**

Réglementation du marché du travail

- Un tiers des entreprises considèrent que les dispositions du code de travail représentent la principale contrainte en matière de licenciement. Cette proportion est de 51% dans le secteur industriel.
- La réglementation du marché du travail est mise en cause par 40% des entreprises et ce quelle que soit la taille de l'entreprise. Cette proportion atteint 47% dans le secteur industriel.

TAB.2.25. Proportion des entreprises ayant considéré que la réglementation du marché de l'emploi est un frein au développement de leur activité

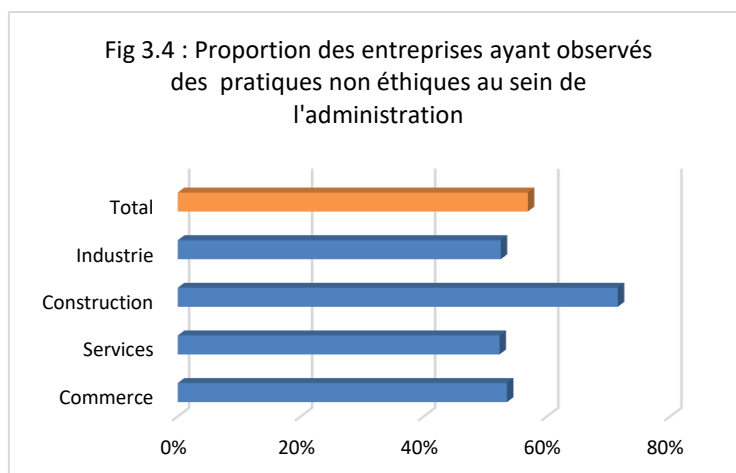
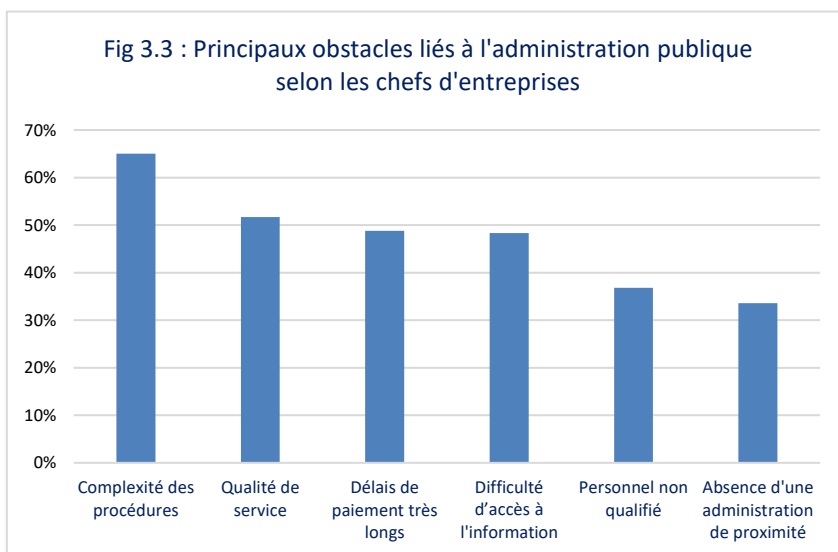
Secteurs d'activités	TPE	PME	GE	Total
Industrie	53%	38%	45%	47%
Construction	31%	43%	39%	35%
Commerce	43%	51%	43%	45%
Services	39%	34%	38%	38%
Total	40%	41%	41%	40%

➔ **La réglementation du marché de travail selon une partie des entreprises est un obstacle à leur développement**

4. Obstacles liés à l'administration

La complexité des procédures et la qualité des services fournis par l'administration représentent les principaux obstacles pour les entreprises :

- 65% des entreprises estiment que les procédures sont complexes ;
- Plus de la moitié des entreprises jugent que la qualité des services fournis entrave le développement de leur activité ;
- Près de 49% des entreprises se plaignent des délais de paiement qui sont jugés trop longs.
- Près de 57% des entreprises déclarent avoir observé des pratiques non éthiques au sein de l'administration publique.



➔ **Opinion peu favorable de l'entreprise sur son environnement institutionnel : La complexité des procédures, la qualité de service et les délais de paiement sont les reproches majeurs sur ce plan**

IV- Usage des statistiques du HCP

Sous réserve du biais possible de l'appartenance professionnelle de l'enquêteur sur les réponses recueillies, près de 73% des entreprises déclarent connaître le Haut Commissariat au Plan, parmi lesquelles 91% sont des GE, 72% sont des PME et 71% sont des TPE. Cependant celles qui utilisent les statistiques et études du HCP sont de 20%, 38% sont des GE, 24% sont des PME et 15% sont des TPE. Pour plus des deux tiers des entreprises, la consultation du site web du HCP est le principal moyen utilisé pour accéder à l'information statistique publiée par cette institution. Le suivi de la presse est un choix adopté par la moitié des entreprises. Les conférences de presse du HCP sont suivies par près de 14% des entreprises.

